

— Il y avait cinq ans que je souffrais d'une grave maladie interne dont la violence m'avait réduite à un si grand état de faiblesse que je pouvais à peine me traîner. Une opération cruelle et dangereuse s'imposa. Les docteurs, pour me consoler, me dirent sans détour qu'elle n'était que le prélude d'une seconde plus douloureuse encore et que les deux ne laissaient pas grand espoir. Je me confiai alors au bon Frère Didace dont je tins secrètement l'image durant toute l'opération. Grand fut l'étonnement des docteurs lorsqu'ils constatèrent, au bout de trois semaines, que je commençais à travailler et que le mal avait totalement disparu.

Dame A. G.

— Remerciements au bon Frère Didace.

— J'avais en vain sollicité de plusieurs saints une grande grâce personnelle. Dieu sans doute réservait à notre bon Frère Didace le pouvoir de me l'obtenir. Je m'adressai à lui avec succès, depuis si longtemps je désirais être exaucée! J'ai promis la publication de cette faveur.

Mlle T. Tertiaire,

Saint-Roch de Québec. — Il y avait longtemps que nous demandions au bon Dieu de nous faire vendre une maison qui nous causait de grands embarras. Nous attendions toujours et nos ennuis allaient croissant. Ayant reçu une image du bon Frère Didace, nous l'exposâmes dans la maison et nous lui en confiâmes la vente dans des prières ferventes. À peine le bon Frère était-il installé dans ses nouvelles fonctions, que des acheteurs se présentaient au nombre de neuf. Nous avions l'intention de vendre l'immeuble mille dollars payables par versements mensuels durant neuf ans. De lui-même l'acquéreur nous offrit mille quatre-vingts dollars. En février 1898, le contrat était conclu et signé.

M. A. G.

Pointe Saint-Charles. — Aujourd'hui que me voilà guérie, je viens m'acquitter d'une promesse et d'un devoir de reconnaissance en déclarant dans la *Revue* que c'est au bon Frère Didace que je dois cette grâce.

Dame J. B.

Thornton Providence R. I. 28 septembre 1898. Une dame remercie le bon frère Didace pour une grâce obtenue.

Dame D.

Saint-Henri. Le bon frère Didace m'a exaucée pour une faveur spéciale. Invoquez-le comme moi et vous obtiendrez vos grâces.

Dame M. L.

Lachute. 13 juillet 1897. Mon enfant tomba sur le genou droit à l'âge de 10 ans, et contracta une luxation de la rotule, qui se compliqua ensuite d'un rhumatisme et d'une sciatique. L'inflammation s'étendait sur tout le côté droit, du genou à la tête, et de violentes palpitations de cœur mirent le comble à son déplorable état. Je commençai alors avec la pauvre petite malade, une neuvaine au bon Frère dont je lui appliquai une image. Le huitième jour, l'enfant était guérie.